

La Gazette n° 5

Le sommaire

Messages de l'Association		
	✚ <i>A propos de taxes et de pensions</i>	3-4
L'actualité des retraites		
	✚ <i>La tarification des Ehpad</i>	5-6
	✚ <i>Le viager, une solution d'avenir</i>	7
	✚ <i>La revue de presse des retraites et des retraités</i>	8-10
Notre histoire		
	✚ <i>La Compagnie industrielle des pétroles en images</i>	11
La vie après Mobil		
	✚ <i>Joel Malandin, président de club</i>	12
	✚ <i>Robert Bemont, passionné de tir</i>	13
L'industrie pétrolière		
	✚ <i>Des nouvelles d'Esso</i>	14
	✚ <i>Un précurseur : Maurice Fenaille</i>	15
	✚ <i>Les motorisations alternatives (dossier 2)</i>	16-17
	✚ <i>La revue de presse de l'industrie pétrolière</i>	18-20
	✚ <i>Quelques curiosités historiques</i>	21
Manifestations régionales		
	✚ <i>Déjeuner annuel, Normandie</i>	22
	✚ <i>Déjeuner annuel, Ile de France</i>	23
	✚ <i>Déjeuners des Africains et Tourangeaux</i>	24
A propos de table		
	✚ <i>Faites des galipettes</i>	25
Voyages et visites		
	✚ <i>Une vie de château en Ecosse</i>	26
La page culturelle		
	✚ <i>Quand musique rime avec pétrole</i>	27
	✚ <i>Sur le site des gobelins</i>	28
	✚ <i>Des conseils de lecture</i>	29
Une dose d'humour		
	✚ <i>L'humour de Bouvard</i>	30
Chroniques santé et infos pratiques		
	✚ <i>Alzheimer : le vrai du faux</i>	31
	✚ <i>Arnaques et autres informations pratiques</i>	32-33
Au revoir		
	✚ <i>Ceux qui nous ont quittés</i>	34
Notre organisation		
	✚ <i>Le bureau et les responsables régionaux</i>	35

Ce bulletin a été réalisé par Catherine Bougis, Denis Chauveau, Dominique Fieux, Gérard Deschins, Jacky Sampic, Josette Thévenot, Alain Valadier.

Faites vivre la Gazette, proposez-nous vos souvenirs, vos activités. Indiquez-nous vos coups de cœur en matière de livres... Ecrivez-nous, faites-nous des suggestions, nous vous appellerons pour vous interroger ...

Pensez à visiter notre site Internet qui s'enrichit régulièrement de documents et de photos.

Adresse postale : ESSO SAF 95095 Paris La Défense cedex, Association 3AM Tel : 06 03 02 23 13

MESSAGES DE L'ASSOCIATION

Taxes, pensions et autres

○ **L'augmentation de la CSG sur les pensions**

Comme chacun l'a constaté, depuis le 1^{er} janvier 2018 la CSG a augmenté de 1,7% sur toutes les pensions supérieures à 1200 € par mois. Alors que les autres catégories sociales ont bénéficié de compensations pour atténuer ou supprimer l'effet de cette mesure, les retraités sont les seuls à ne rien avoir obtenu.

Depuis plusieurs mois les fédérations de retraités, dont la FNAR et la CFR, demandent instamment aux Pouvoirs Publics, deux mesures de compensation à savoir :

- la suppression de la cotisation maladie de 1% appliquée aux pensions complémentaires
- la déductibilité du revenu imposable de cotisations des mutuelles santé comme pour les actifs.



Ces deux mesures ont été refusées, fin 2017, par la majorité actuelle.

Rappelons que, depuis 2011, les retraités, considérés comme des privilégiés par beaucoup de politiques, ont été la catégorie la plus pénalisée sur le plan fiscal, à la fois par la création de nouvelles taxes et par la suppression de leurs avantages familiaux ... sans compter le quasi gel des pensions qui se poursuit cette année.

○ **La revalorisation des pensions**

Pour mémoire, au 1^{er} octobre 2017, la pension CNAV et uniquement la CNAV, a été revalorisée de 0,8 % afin de tenir compte de l'inflation des douze derniers mois. Ce fut la première augmentation significative depuis octobre 2013 mais qui ne concerne qu'une seule pension.

A quoi doit-on s'attendre en 2018 ? A une année blanche, quel que soit le niveau de l'inflation ; il a été en effet décidé de décaler la date de revalorisation d'octobre 2018 à janvier 2019.

En six ans, de décalage en faible revalorisation, de nouvelles taxes en suppression d'avantages familiaux, la perte pour les retraités est estimée à un demi-mois de pension en moyenne.

○ **Un premier succès contre la taxation des pensions « chapeau »**

En juin dernier, sur démarche de Daniel Farineau (l'action de groupe est impossible dans un tel cas), le tribunal administratif jugeait que le plan de retraite Mobil en vigueur jusqu'au 14 février 2003 ne justifiait pas de la taxation spécifique décidée en 2011 dans le cadre du financement de la Sécurité sociale (article L 137-11-1).

L'IGRS Mobil, qui gère les pensions « chapeau », a été informée par nos soins, à plusieurs reprises, de la teneur de ce jugement mais nos démarches sont restées sans réponse.

L'avocat qui suit les demande, envoyé une à l'IGRS Mobil pour d'étendre l'arrêt des ayant liquidé leurs droits Cette lettre restée sans



différents dossiers a, sur notre lettre recommandée en octobre appuyer notre demande prélèvements à tous les retraités avant le 14 février 2003.

réponse précisait : " on peut

considérer que tout retraité Mobil, bénéficiaire du régime de retraite à prestations définies (plan chapeau), versées par l'IGRS, étant parti à la retraite avant l'application de l'accord du 14 février 2003, ne doit pas voir sa retraite supplémentaire amputée par les taxations de l'article L 137-11-1 du Code de la Sécurité sociale ".

Depuis nous avons appris que le service juridique d'Esso avait mis son veto à l'extension de la décision du tribunal à tous les retraités Mobil ayant liquidé leurs droits avant le 14 février 2003 ; une décision d'autant plus incompréhensible que l'arrêt des prélèvements sur les pensions ne couterait rien à l'IGRS donc à Esso.

Nous poursuivons nos démarches auprès d'Esso. Si vous avez des suggestions

D'autres décisions favorables du tribunal sont attendues dans les prochains mois.

INFORMATIONS RETRAITES

Les EHPAD en France

Au nombre de près 8 000, les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD)), établissements médicalisés, accueillait en 2014, 593 000 personnes d'un âge moyen de 84 ans et 5 mois et dont 55 % étaient en grande dépendance.

Créés en janvier 2002, à partir des anciennes maisons de retraite, les EHPAD sont soumis à une réglementation définie dans le **Code de l'action sociale et des familles**.

Ils sont soit de statut public (44 %), soit privé à but commercial (25 %) ou privé à but non lucratif (31 %). Pour la première fois les tarifs de ces établissements ont fait l'objet d'une enquête quasi exhaustive par la Caisse nationale pour la solidarité et l'autonomie, dans le but de renseigner le site d'informations :

pour-les-personnes-agees.gouv.fr

Les tarifs pratiqués en EHPAD

Ils s'organisent sur trois chapitres :

- **le forfait soins** dont les charges sont directement couvertes par l'Assurance maladie
- **le tarif dépendance** dont le niveau est fixé par le Conseil départemental. Il couvre l'aide pour aider les résidents à accomplir les actes essentiels de la vie : toilette, déplacements ... Il dépend du niveau de dépendance (GIR⁽¹⁾) du résident.
- **Le tarif hébergement** comprend les dépenses d'entretien, d'administration, de restauration et d'animation. Il est fixé par le Conseil départemental, qui finance l'aide sociale, si l'établissement est habilité à recevoir des résidents bénéficiant de cette aide. Sinon, le tarif est librement fixé par le directeur de l'EHPAD.

La liste des prestations minimales incluses dans le tarif, le socle, est fixée par décret. Au-delà du socle, d'autres prestations peuvent être proposées aux résidents.

En dehors du tarif soins que le résident ne connaît pas, les deux autres tarifs varient selon le statut de l'établissement, sa localisation, son confort ...

Le tarif dépendance

Les tarifs indiqués ci-dessous sont des moyennes. Les tarifs réellement pratiqués varient selon le statut de l'établissement, mais les écarts sont faibles, de l'ordre de quelques dixièmes d'euro.

Les tarifs sont fixés par le Conseil départemental en fonction du degré moyen de dépendance des résidents de l'établissement, mesuré par leur GIR. Ce montant est à la charge du résident mais il peut être réduit en fonction du montant de l'APA⁽³⁾ à laquelle le résident a droit. Pour les titulaires d'un revenu mensuel inférieur à 2 440,24 €, quel que soit leur GIR, le tarif qui leur est appliqué est celui des GIR 5 – 6.



Tarifs journaliers moyens en 2016 en €			
	1 ^{er} décile	Médiane	9 ^{ème} décile
GIR 5 - 6	4,58	5,51	6,61
GIR 3 – 4	10,67	12,96	15,60
GIR 1 - 2	16,86	20,42	24,54

Source CNSA⁽²⁾, enquête de 2016 sur 93 % du total des établissements

Le tarif hébergement

Ce tarif est libre pour les établissements non habilités à recevoir l'aide sociale. Sinon, il est fixé par le Conseil départemental, quel que soit le statut juridique de l'établissement.

Aide sociale

Eu égard à la modestie de nombreuses retraites, le Conseil départemental peut prendre en charge tout ou partie des frais d'hébergement. Il le fait en prenant en compte les revenus du résident, de son conjoint et de ses *obligés alimentaires (ses enfants)*. Cette aide est récupérable sur la succession du résident.

Prix journalier en €, chambre seule, Etablissement non habilité à l'aide sociale			
	1 ^{er} décile	médiane	9 ^{ème} décile
Privé commercial	66,30	82,00	106,10
Privé non lucratif	51,40	59,89	75,17
Public	47,50*	54,00*	62,30*

Prix journalier en €, chambre seule, Etablissement habilité à recevoir l'aide sociale			
	1 ^{er} décile	médiane	9 ^{ème} décile
Privé commercial	51,98	57,97	75,36
Privé non lucratif	50,47	57,97	69,44
Public	47,20*	53,90*	61,76*

Source CNSA⁽²⁾, enquête de 2016 sur 93 % du total des établissements

*le tarif varie très légèrement selon que l'établissement est autonome, rattaché à un Etablissement public de santé (hôpital) ou un Centre communal d'action sociale CCAS

- (1) **GIR** : Groupe iso Ressources, mesuré par une grille qui comporte 6 niveaux de perte d'autonomie.
- (2) Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie.
- (3) **APA** : Allocation Personnalisée pour l'Autonomie ; est fonction du GIR et des revenus de la personne.

ACTUALITÉS RETRAITES

Les possibilités du viager

Beaucoup annoncent la diminution du pouvoir d'achat des retraités. Face à cette perspective, le viager est une solution à considérer ; sachant par ailleurs que nous vivons de plus en plus longtemps. Quelles sont les différentes possibilités du viager, pas toujours très connues du grand public.

Les retraités sont majoritairement propriétaires de leur résidence principale, et même si leur priorité est de se maintenir dans leur résidence, certains envisagent l'entrée en maison de retraite. Mais le coût du séjour dans ces maisons est élevé et excède souvent le montant des ressources.

Pourquoi alors ne pas vendre la maison ou l'appartement où l'on réside et que l'on n'occupera plus ?



Le viager est un dispositif qui permet de percevoir, à la vente, une partie de la valeur du bien, le « bouquet », et de s'assurer une rentrée régulière d'argent, la « rente », argent qui contribuera au paiement du séjour dans l'institution ou à l'amélioration de l'ordinaire.

Les trois formes de viager existantes

❖ La formule de base

On met en présence un acheteur et un vendeur ; ils se mettent d'accord sur le prix et sa répartition entre bouquet et rente. Il ne reste plus qu'à voir le notaire pour concrétiser la vente.

Le vendeur, moyennant une concession sur le prix, peut choisir de **demeurer dans son logement**.

❖ Le viager ou prêt hypothécaire.

Il s'agit d'un prêt consenti par un établissement financier contre hypothèque, qui représente tout ou partie de la valeur du bien. Le bien n'est pas vendu et son propriétaire a la faculté de le faire, sauf à rembourser le prêt et les intérêts à l'établissement financier.

Au décès de la personne, le bien entre normalement dans sa succession et les héritiers doivent apurer les comptes avec l'institution financière. Si à ce moment la valeur du bien est inférieure au prêt majoré des intérêts, l'institution financière supporte la perte.

Le peu de succès en France vient **des taux d'intérêt élevés** pratiqués par l'institution financière.

❖ Le viager mutualisé.

Il semble qu'il y ait plus de vendeurs que d'acheteurs ; certains acheteurs potentiels répugnent à l'idée de spéculer sur la disparition rapide de leur vendeur ou acceptent mal l'incertitude relative à la date où ils prendront possession du bien. Pour réduire ces réticences, la Caisse des dépôts et des fonds spécialisés servent d'intermédiaires. Pour l'achat et la vente des biens. Le vendeur trouve son compte car il peut vendre son bien et l'acheteur aussi, et ainsi il s'épargne à la fois le face à face avec le vendeur et l'incertitude de son espérance de vie.



À savoir dans tous les cas de figure

- ❖ Le montant de la rente est calculé sur la base de deux facteurs principaux : le montant du capital accumulé et l'âge de l'assuré au moment du versement de la rente. L'assureur estime l'espérance de vie de l'assuré à l'aide d'une table (DGF 05); depuis 2012, le sexe n'est plus pris en compte.
- ❖ Les institutions financières ne sont pas des philanthropes et par conséquent elles savent défendre leurs intérêts. Il est donc important de bien étudier les divers cas possibles et de ne pas hésiter à consulter avocat ou notaire avant de conclure.

Concernant la fiscalité

- ❖ Le bouquet est totalement exonéré d'impôts s'il s'agit de la résidence principale du vendeur.
- ❖ La rente, indexée chaque année sur l'indice des prix Insee, bénéficie de 70% d'abattements à partir de 70 ans ; également exonération des droits de succession entre époux sur la rente.

A vous de juger.

ACTUALITES RETRAITES

Revue de presse

Numéro 23



Le besoin de financement du système de retraite moins important que prévu

En raison d'une croissance plus dynamique que prévue en 2017 et probablement cette année, les besoins de financement des caisses complémentaires seront de l'ordre de 2 milliards d'euro au lieu des 9 initialement prévus. A cause du quasi gel des pensions complémentaires, les caisses Agirc:/Arrco deviendront excédentaires à partir de 2019.

Les Echos

A propos de l'augmentation de la CSG des retraités

Le vice-président des Anciens de BP dans un texte récent rappelle que les retraités ont le sentiment d'être traités de façon inégalitaire par rapport aux autres catégories sociales et pose la question suivante : "Comment faire accepter à un retraité recevant 1300€ par mois une amputation de son pouvoir d'achat de 1,7% alors que celui d'un cadre ayant un salaire de 5000€ par mois, aura été amélioré de 1,45 %.

Bulletin des Anciens de BP



Le pouvoir d'achat des retraités en chute libre

Baisse du pouvoir d'achat, réel ? ou ressenti ?



On le savait, mais le Comité d'orientation des retraites l'a confirmé ; en 25 ans le pouvoir d'achat des retraités s'est sérieusement dégradé et ce en raison de deux facteurs cumulés: la hausse des prélèvements sociaux et la très faible revalorisation des pensions

Capital

La retraite des députés alignée sur le régime général

Les conditions de retraites et d'allocation chômage seront, en 2018, calculés de la même façon que pour le régime général, soit une baisse de 37 %, de la pension ; les droits acquis ne sont pas concernés par cette modification.

Capital

La fusion de l'AGIRC et de l'ARRCO effective en 2019

Cette fusion, conclue en novembre 2017, sera mise en place début 2019, de même que le système de bonus-malus destiné à inciter les salariés à travailler plus longtemps. Un accord qui garanti l'avenir des caisses complémentaires. Un des objectifs est aussi d'optimiser la gestion des établissements avec un parc composé de 52 SCI contrôlées par 41 gestionnaires différents

Le Monde

Des retraites fantômes à l'étranger

La Cour des Comptes dénonce des pensions versées à des personnes décédées depuis plusieurs années pour un montant estimé à 200 millions d'euros par an ; cela concernerait 50 000 versements et ce par manque de contrôle.

Les Echos

Un coup de pouce pour les personnes âgées modestes

L'allocation de solidarité pour les personnes âgées, l'ex-minimum vieillesse augmentera de 30€ en 2018 . Cette hausse sera suivie d'un relèvement de 15 € en 2019 et en 2020 de façon à porter l'allocation à 903€ par mois pour une personne seule

Notre Temps



Une protection renforcée des locataires âgés

Depuis la mi-2016, les locataires âgés sont mieux protégés ; en effet, le propriétaire ne peut plus s'opposer au renouvellement de bail sauf à proposer un logement de remplacement équivalent dans un périmètre raisonnable.

Notre Temps

De plus en plus de seniors résident seuls

l'INSEE dans sa dernière étude sur les ménages montrent que ce sont les seniors qui résident le plus souvent seuls ; pour la catégorie des plus de 75 ans, la proportion est de 38% avec une forte proportion de femmes.

Au FIL des jours

Hausse du forfait hospitalier

Au 1^{er} janvier, le montant du forfait facturé aux malades au titre de l'hébergement, est passé de 18 à 20 € par jour, une dépense prise en charge par la complémentaire santé.

Notre Temps

Baisse des indemnités chômage pour les séniors

Depuis début 2017, pour renflouer l'Unedic (déficit 3,8 milliards) la durée d'indemnité passe de 24 à 36 mois, selon l'âge entre 50 et plus de 55 ans.

Le Parisien



La pertinence des soins est discutable

Lors du colloque annuel de la Haute Autorité de Santé, fin 2017, il a été confirmé que 25 à 30 % des actes médicaux en France seraient inutiles, ce qui constitue une lourde charge pour la collectivité et fait, de plus, courir des risques aux patients.

Revue de presse sociale



Les seniors consomment trop de médicaments

Les personnes âgées souffrant de plusieurs maladies consomment 14 médicaments en moyenne de façon régulière sans compter l'automédication, une surconsommation qui peut entraîner des chutes et autres accidents conduisant à des hospitalisations. Un vrai problème de santé publique qui, de plus, coûte à la collectivité

Le Figaro santé

Les frais d'optique élevés des retraités

Les retraités atteints de presbytie doivent déboursier 400 € en moyenne pour leurs lunettes quand beaucoup de salariés sont couverts à 100 %. Selon l'étude, 29 millions d'assurés ont un « reste à charge » moyen de 293 €.

Planet. fr

Les maisons de retraites en souffrance

L'Assemblée Nationale a effectué une enquête sur le sujet avec les conclusions suivantes :

- Sous- effectif du personnel, d'où recrutement avec qualification insuffisante.
 - Taux d'absentéisme de 10 % en moyenne et accidents du travail supérieurs au secteur du BTP.
 - Forte absence d'infirmiers de nuit, d'où de fréquentes hospitalisations via les urgences.
- Cette situation a abouti a un mouvement de grève du personnel en janvier 2018. Dans les



jours précédents, le ministère a annoncé une rallonge de 50 millions aux 100 millions prévus et a rappelé que le budget consacré aux EHPAD, par l'Etat avait doublé, passant de 5 à 10 milliards en dix ans.

Le Monde

Le temps de travail pendant les trente glorieuses

Pendant cette période, entre 1945 et 1973, le temps de travail annuel a certes diminué, passant de 2230 heures en 1950 à 2170 en 1970 mais restait élevé par rapport à aujourd'hui avec une moyenne de 1600 heures.

Le Point



La dette sociale en voie d'amortissement



Depuis 1996, la Sécurité sociale a accumulé une dette de 260 milliards d'€ et pour la rembourser une caisse spéciale, la Cadés, a été mise en place. En 2017 cette caisse aura reçu 7 milliards de CRDS, 2,1 de CSG et 2,1 du Fonds de réserve des retraites ; la CRDS est, rappelons-le, une taxe de 0,6 % prélevée sur les pensions et salaires depuis 15 ans. Il reste encore à rembourser une dette de 120 milliards soit une durée d'environ 8 ans, si tout va bien...

Le Figaro

En France, on travaille 35 ans en moyenne

Selon l'organisme européen Eurostat, en 2016, un européen âgé de 15 ans pouvait espérer une vie active de 37 ans. En France avec une vie active de 35 ans, nous sommes en dessous de cette moyenne européenne.

Notre Temps

Régimes spéciaux, réforme prévue pour les subventions



En 2017, la Cour des comptes a proposé une réforme du pilotage des subventions d'équilibre des régimes spéciaux de retraite. Ces régimes, en constant déficit, sont subventionnés par l'Etat qui a versé 6,32 milliards en 2016 dont les 2/3 pour les

régimes RATP et SNCF.

La préconisation de la Cour est de regrouper dans une seule mission tous les régimes spéciaux dans un souci de bonne gestion

L'Usine Nouvelle

Les militaires inquiets du futur régime universel

La future réforme, si elle était appliquée au régime très spécifique des militaires conduirait à une baisse des pensions très sensible. Il a été calculé que certaines pensions pourraient être divisées par trois ou quatre.

Revue de presse sociale



La Suisse rejette la réforme des retraites

Par referendum, les Suisses ont refusé les deux propositions suivantes : une année de travail de plus pour les femmes soit un départ à 65 ans et une baisse des pensions complémentaires pour tous, de 13 % environ.

CB News Matin

Des écarts de prix abusifs pour les lunettes

L'enquête menée par l'UFC-Que choisir montre des écarts qui vont du simple au double sur des montures et des verres de qualité semblables, enquête sur 215.000 devis. L'article rappelle que les marges de beaucoup de commerçants sont confortables ce qui explique sans doute les écarts relevés



Le Parisien

Notre histoire: La CIP

(Compagnie Industrielle des Pétroles)
Essence Motricine, Huile Motrix



En 1949, quatre sociétés se sont réunies pour fonder la Socony Vacuum Française. L'une d'elles, la CIP (anciennement SFIP) était déjà connue pour ses huiles « Motrix », son essence « Motricine » et son super carburant « Pégase»; elle avait ouvert la raffinerie de Frontignan et possédait un réseau de stations avec des frontons triangulaires caractéristiques.

Vous trouverez ici quelques images la concernant...



La Motricine à l'exposition internationale de 1914



Des soldats autour d'une caisse de Motricine



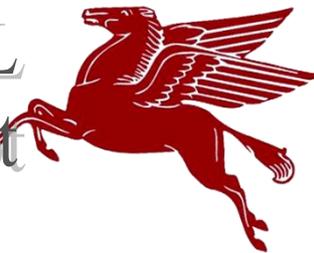
Un distributeur à Pont l'Evêque



La station service CIP de St Cloud et son fronton triangulaire

LA VIE APRES MOBIL

Président de club de foot



Joël Malandin a été engagé à la raffinerie de Gravenchon, en août 1967, comme opérateur de fabrication. Puis il a évolué vers le poste de chef opérateur dans les unités Remelex et PBN et ce jusqu'en 1999, date où il est parti en préretraite.



Parallèlement à son activité professionnelle, notre collègue a pratiqué le football d'abord comme joueur puis est devenu entraîneur avant de devenir dirigeant d'un club régional.

Nous l'avons rencontré pour évoquer ses activités sportives.

Q : D'où vient ton goût pour le football ?

R : Né à Bolbec (76) et n'étant pas trop maladroit de mes pieds, j'ai fréquenté le club local, dès l'âge de huit ans, en accord avec mes parents. J'ai migré ensuite vers Gravenchon où j'ai joué d'abord en junior puis en équipe première aux postes de défenseur ou de milieu de terrain.

Q : Comment s'est fait le passage joueur à entraîneur ?

R : En 1973, à l'âge de 28 ans, j'ai été recruté comme joueur par le club de Gruchet-le-Valasse (76), commune située entre Lillebonne et Bolbec. Après une saison et après avoir passé mon diplôme d'entraîneur, le club m'a proposé de devenir entraîneur, poste que

j'ai occupé dix ans.

Q : Comment es-tu devenu président de ce club ?

R : J'ai pris la présidence du club en septembre 1992 pour remplacer le président démissionnaire, poste que j'occupe encore ; j'ai fêté mon quart de siècle de présidence en septembre dernier.

Ce club comptabilise 180 licenciés qui alimentent neuf équipes jouant dans les championnats régionaux. Notre principal souci est de conserver nos meilleurs joueurs régulièrement sollicités par les deux "gros" clubs voisins à savoir Bolbec et Lillebonne.

Q : Parlons également du football corporatif ...

R : j'ai, bien sûr, joué avec l'équipe Mobil qui rassemblait des amateurs de Paris et de Gravenchon ; une équipe qui a participé à une dizaine de Coupes des pétroles avec un titre gagné. J'y ai croisé beaucoup de collègues dont Jean-Louis Legrand, le président actuel.

Nous participions également au tournoi européen Mobil qui opposait des équipes venues d'Italie, d'Angleterre, d'Allemagne et de Norvège. Outre la curiosité de rencontrer des collègues étrangers, ces rencontres internationales permettaient de participer à des troisièmes mi-temps sympathiques.

Une anecdote : lors d'un retour de Coupe des pétroles, nous avons fait une halte pour nous restaurer. Après avoir repris l'autoroute, un joueur, stagiaire anglais fut pris de vomissements et voulut ouvrir la porte du bus à pleine vitesse ; grosse frayeur...

Q : Quel est ton rôle dans l'Association des Anciens de Mobil ?

R : Je fais partie de l'équipe de huit personnes qui organise le déjeuner annuel et la sortie d'été.



Jacky Sampic

LA VIE APRES MOBIL

Passionné de ball-trap

Robert Bémont a été salarié de Mobil, de septembre 1952 à septembre 1992, soit quarante ans pile : un beau score. Engagé comme mécanicien à la raffinerie de Gravenchon, il a effectué une grande partie de sa carrière aux Essais mécaniques du Centre de recherche, de 1965 jusqu'en 1992.



La passion de Robert est la chasse puis sa dérivée, le ball-trap qu'il pratique depuis cinquante ans.

Nous l'avons rencontré pour évoquer cette activité réalisée également dans le cadre Mobil.



Q - De quand date ta passion pour le tir ?

R - Lorsque j'avais 13/14 ans, habitant Tancarville, j'ai le souvenir que je suivais les chasseurs, étant attiré à la fois par la nature et par l'activité de chasse. J'ai d'ailleurs obtenu mon permis de chasse à 17 ans par dérogation en tant que mineur.

Q - Comment s'est fait le passage au Ball-trap ?

R - Au début des années 1960, il n'y avait pas de section Ball-trap chez Mobil Sports ; aussi par curiosité je suis allé chez Esso qui possédait un groupe de tir. Je me suis inscrit et au fil du temps je me suis pris de passion pour le tir des assiettes d'argile.

Q - Et la création de la section Mobil Ball-trap ?

R - Je suis resté 6/7 ans, côté Esso, puis j'ai été sollicité par quelques collègues amateurs et nous avons créé, en 1968, la section ball-trap Mobil.

Pour l'achat de matériel et l'utilisation d'un terrain à la porte St Georges, nous avons eu le soutien précieux de Gilles Hebert et d'André Pautrot. La section a eu du succès puisque nous avons eu jusqu'à vingt adhérents ; j'ai d'abord été animateur puis président, encore en activité, soit une durée d'un demi-siècle. Nous participons aux compétitions interclubs où on retrouvait Esso bien sûr, Total, Shell, Chevron Chemical.

Q - Qu'est devenue la section Ball-trap ?

R - Au début du siècle, avec la création d'ExxonMobil, les deux sections ont naturellement fusionné.

En 2017, la section comporte 32 adhérents ce qui conduit, pour situer l'activité, à la consommation de 80.000 plateaux d'argile et 100.000 cartouches environ par an.

Pour les curieux, précisons que l'assiette d'argile, d'un diamètre de 110 mm, pèse 150 g.

A titre personnel, j'ai obtenu trois titres de champion de France Corpo et j'ai décroché une soixantaine de diplômes dans diverses compétitions.

Q - Quelques anecdotes au plan professionnel ?

R - J'ai gardé quelques bons souvenirs de mon activité professionnelle. J'ai travaillé sur des innovations comme le moteur rotatif Citroën, sur certaines boîtes de vitesse automatiques.

J'ai effectué des stages de mécanique chez Renault à Billancourt et à Lardy et participé à des essais de conduite sur l'anneau de Montlhéry.



Jacky Sampic



PETROLE ET ENERGIES

Des Nouvelles d'Esso

Les informations suivantes proviennent de la revue Intersites, une publication destinée au personnel Esso et ExxonMobil.

Un partenariat avec l'équipe de Formule 1, Red Bull Racing

Depuis 2017, les marques Mobil 1 et Esso pour les carburants sont les nouveaux partenaires de cette équipe de Formule 1. Pour les amateurs, sachez que cette compétition revient en France avec, le 26 juin 2018, le Grand Prix de France au Castellet.

Un fonds de solidarité des salariés à Gravenchon

Géré par le Comité d'établissement, ce fonds est abondé par les salariés (430 à ce jour) et une somme équivalente est apportée par Esso. Les sommes (de 1 à 7 € par mois) sont destinées à aider les personnes dans le besoin ou en situation de détresse après dépôt d'un dossier auprès de l'assistante sociale .

La Normandie, terre de chimie

L'Union des industries chimiques de Normandie met en avant le poids économique de la chimie dans la province et plus particulièrement en vallée de Seine ; cette union a décerné un prix à ExxonMobil pour l'une de ses actions citoyennes.

La plateforme de Gravenchon certifiée ISO 50001

Cette certification s'adresse essentiellement à la gestion de l'énergie. Gravenchon est le premier site du groupe ExxonMobil à obtenir cette certification.

L'extension de l'unité PAO confirmée

L'objectif du projet est d'augmenter la capacité de production de 20 % dès 2019 ; la production actuelle n'est pas précisée. Rappelons que la PAO, huile de base de synthèse est le principal constituant de l'huile moteur Mobil 1.

Les dépôts pétroliers, champions de la sécurité

Certains dépôts cumulent les bons résultats dans le domaine des « jours sans accidents ». Sont cités dans la revue, les dépôts de Villeneuve-le-Roi avec 3 ans puis Toulouse avec 12 ans et le champion est Lyon, avec 33 ans sans accidents.

Des recherches pour capter et stocker le gaz carbonique

ExxonMobil effectue des recherches afin que les centrales électriques alimentées au gaz naturel captent jusqu'à 90 % de leurs émissions de CO2 tout en produisant plus d'énergie. Ces travaux sont basés sur une le à combustible a carbonate liquide.



L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE

Un pionnier Français



Peu connu pour ses activités pétrolières, Maurice Fenaille (1855-1937), l'est davantage, pour son mécénat artistique et par la création d'un musée qui porte son nom à Rodez (Aveyron). Les gravenchonnais ne seront pas surpris puisqu'une de leurs rues porte ce nom.

Les précurseurs de l'industrie pétrolière française

Alphonse Fenaille, père de Maurice, avait dès 1865, commercialisé en France, un kérosène destiné à l'éclairage, appelée la Saxoleine.

En 1882, il créa une raffinerie d'huiles minérales, près de Sète, à Balaruc ; un établissement baptisé Raffinerie du Midi.

Le fils, Maurice prendra la succession en 1887 ; il complètera la gamme de produits commercialisés en ajoutant deux lubrifiants, l'Oléonaphtine et le Saxol, ainsi que le Benzo-moteur, une essence pour voitures et avions.

Devant le développement de la société devenue La Petroléenne, en 1896, l'actionariat s'ouvrit d'abord à Desmarais Frères, puis à la famille Deutsch de la Meurthe. Il est intéressant de noter que Desmarais Frères deviendra après la première guerre mondiale, le principal actionnaire privé de la Compagnie française des pétroles (CFP) qui constituera Total en 1965. Quant à l'affaire de la famille Deutsch, devenue en 1922, la Société des pétroles Jupiter sera à l'origine de Shell France

Au début du siècle dernier, Maurice Fenaille était devenu un des principaux importateurs français de produits pétroliers. La Raffinerie du Midi stoppera ses activités de raffinage après la première guerre mondiale et se recentrera sur l'activité stockage des produits pétroliers.

Les fondateurs perdront la majorité au profit de la Standard Oil et Cie et en 1936, la société prendra le nom de "Standard Française des Pétroles", qui deviendra en 1952, Esso Standard.



Un amateur d'art, un collectionneur et un mécène

Maurice Fenaille pratique le tourisme culturel, qui le mènera, en Palestine et en Égypte, où il assistera à l'ouverture du tombeau de Toutankhamon.

Amateur d'art, il consacre une partie de son argent à aider les musées français, mais également de nombreux artistes contemporains. En 1885, il rencontre Auguste Rodin, devient son mécène et lui commande une série de "Baigneuses" pour orner la piscine intérieure de sa résidence de Neuilly. En 1898, il sollicite le sculpteur pour la réalisation d'un buste de son épouse, Marie Colrat de Montrozier, et un second à Camille Claudel ; il aidera également le sculpteur Antoine Bourdelle et s'intéressera à la peinture via Maurice Denis et Henri Martin.

Madame Fenaille était née au château familial de Montrozier, près de Rodez (Aveyron), son mari acquit ce vieux manoir, (mentionné dans un acte notarié en 1208), comme cadeau de mariage.

Il va également étendre son activité à des domaines variés : il crée une école d'agriculture, un centre de rééducation agricole pour les mutilés de guerre, un sanatorium, un atelier de fabrication de tapis. Il ira même jusqu'à écrire des ouvrages sur la gravure et la tapisserie.

Poursuivant sa démarche culturelle, il achète et aménage l'hôtel de Jouery à Rodez qui deviendra juste avant sa mort un musée qui porte son nom. Ce musée est consacré à l'archéologie et à l'histoire du Rouergue ; on y trouve en particulier une collection unique de statues-menhirs (âgées de 5000 ans environ) qui constituent les plus anciennes représentations de l'homme en Europe occidentale.

Quel est le point commun entre le pétrole et l'archéologie ? Peut-être la pierre.....

Dominique Fieux

INFORMATIONS PRATIQUES

Les motorisations alternatives

Dossier à suivre dans les Gazettes 6 et 7

Après le dossier sur les véhicules tout électriques, voici la suite sur les **véhicules hybrides**.

Renforcée par la réglementation européenne pesant sur les constructeurs automobiles, la pression environnementale a permis le développement de nouvelles offres comme les véhicules hybrides réduisant les émissions de CO². Cette technologie a gagné sans conteste ses lettres de noblesse et cela, depuis le lancement de la première Prius grand public en 1997. L'économie en énergie fossile est bien réelle, mais elle dépend uniquement du type de parcours emprunté et les données constructeurs faisant état de gains de 30 à 40 % ne sont réalistes qu'en circulation urbaines. Quelques constructeurs et pas des moindres, annoncent déjà l'arrêt du diesel à l'horizon 2025. On peut néanmoins se demander ce qui motive cette intention ; , volonté sincère ou désir des constructeurs de faire oublier leurs triches sur les normes anti pollution... Ne cherchons pas trop loin et laissons nous gagner par notre volonté environnementaliste.



La littérature dithyrambique sur le sujet évolue tous les jours. En 2018 on compte quatre catégories d'hybride, mais comme les constructeurs essaient de se distinguer, les limites entre catégories deviennent floues.

Type de motorisations hybrides :

- ✚ **Hybride série** : Ces véhicules encore rares ont bien deux sources d'énergie, ils sont donc classés dans la catégorie hybride. Mais dans ce cas la propulsion est uniquement électrique le groupe thermique s'active uniquement pour recharger la batterie. Bien qu'intéressante cette technique est peu développée, elle est adoptée par certains constructeurs comme prolongateur d'autonomie utilisé en complément de la recharge sur le secteur. Dans ce cas le groupe thermique fonctionne dans sa courbe de rendement maximum et uniquement pour recharger les batteries.
 - ✚ **Hybride parallèle** : ce sont les modèles hybrides classiques grand public. Le véhicule est entraîné par le moteur électrique dans les phases de faible demande en puissance, comme les démarrages jusqu'à une certaine vitesse. L'autonomie sur la batterie est de quelque kilomètre puis le moteur thermique prend seul le relais. Le rendement est efficace surtout en ville, les véhicules sont équipés du système Start and GO et les batteries sont rechargées par récupération de l'énergie cinétique lors des phases de freinage et des décélérations.
 - ✚ **Hybride à déviation de puissance** : cette technique combine les solutions « série » et « parallèle », le véhicule est entraîné indistinctement par l'énergie électrique ou thermique et une partie de la puissance thermique est réservée à la recharge des batteries ou bien directement pour l'alimentation des moteurs électriques. Le fonctionnement varie d'un constructeur à l'autre, mais voici le principe :
 - 1ère phase démarrage, 100% électrique,
 - 2^{ème} phase vitesse <50 km/h couplage thermique partiel et charge de la batterie.
 - 3^{ème} phase appel de puissance couplage thermique (total) et électrique.
- **Hybride rechargeable** : Il s'agit de véhicules hybrides parallèles avec option batteries de nouvelle technologie rechargeables sur le secteur et permettant une autonomie électrique de 20km à 50km selon les constructeurs.

Performances :

Les performances ainsi que l'autonomie ne sont pas un souci pour ces modèles. Par ailleurs, on peut dire que les sensations de conduite et le dynamisme sont conservés voire améliorés dans le cas du couplage complet puissance thermique et électrique avec lequel certains fournisseurs annoncent plus de 400 chevaux.

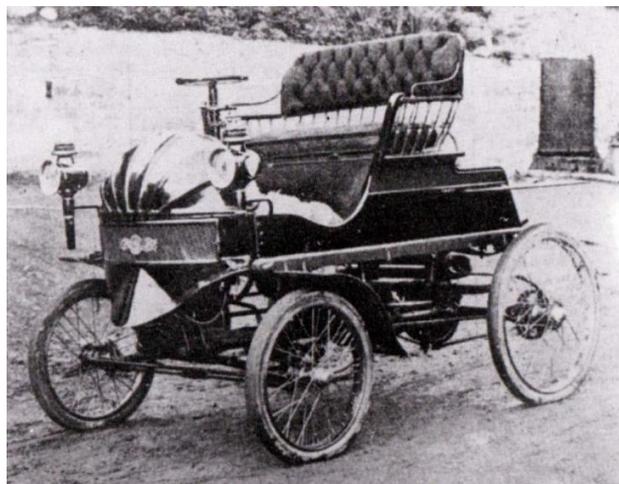


➤ **Economie :**

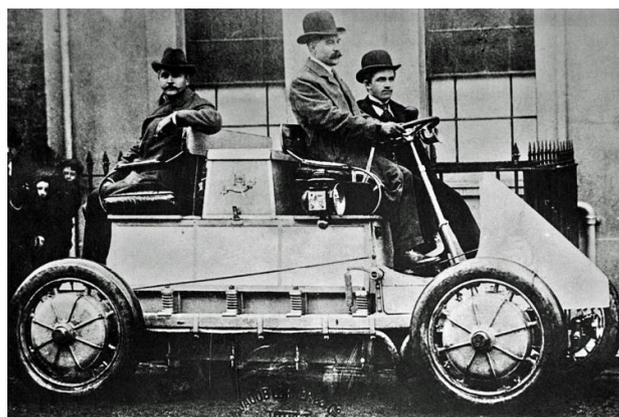
Pour les points forts, renseignement pris directement auprès des propriétaires, la sobriété et les réductions des émissions de CO2 sont bien réelles, les véhicules sont tous parcourus sans compromis, ensuite le confort de conduite est le même que pour les véhicules thermiques. Par ailleurs, surtout pour les constructeurs historiquement en avance, la fiabilité est au rendez-vous. Le point faible reste le coût élevé du véhicule qui s'explique par la technologie de pointe. En cas de problème, seul le réseau du constructeur peut dépanner, mais c'est déjà le cas aujourd'hui avec les voitures modernes Essence ou diesel.

➤ **L'avenir :**

Toujours dans le but de diminuer les émissions de CO², les ventes de véhicules hybrides vont progresser sans doute jusqu'en 2050, ensuite, avec la disparition des modèles essence/diesel les parts de marché électrique, hybride et hydrogène vont s'équilibrer naturellement. La volonté des constructeurs et surtout des pouvoirs publics, ainsi que les cultures locales feront la différence.



Quelques essais de véhicule hybride furent réalisés au début du siècle dernier. Entre autres, ce véhicule de marque Peiper, un fabricant Belge, qui propose en 1900 un véhicule hybride parallèle. Je vous vois venir chers collègues, mais nous sommes mal placés pour penser que les constructeurs automobiles encouragés par le lobbying pétrolier n'ont rien foutu pendant un siècle !



A droite : La Lohner-Porsche modèle hybride série, présentée à l'exposition universelle de 1900.

➤ **Conclusion :**

C'est la marche de l'histoire ! Aujourd'hui les malheureux propriétaires de vieux diesels sont durement stigmatisés par les constructeurs, les pouvoirs publics et les médias spécialisés, cependant, les propriétaires des véhicules à essence qui se croient à l'abri de la vindicte publique devraient bientôt déchanter !!!

Prochains dossiers dans les Gazettes 6 et 7, les piles à hydrogène et un dossier financement.

D Chauveau

PETROLE ET ENERGIES

Revue de Presse n°22



■ **Le marché du moteur diesel en baisse régulière**

Pour la première fois depuis l'année 2000, les ventes de véhicules de tourisme diesel ont représenté l'an passé moins de la moitié du marché français (47 %) alors qu'à son apogée, en 2012, le chiffre était de près des trois-quarts.

Le Monde

■ **La hausse de la fiscalité du carburant diesel adoptée**

Pendant quatre ans, à compter de 2018, la fiscalité du gazole augmentera de 2,6 centimes par litre chaque année de façon à mettre le gazole au niveau de l'essence et ce, avec une justification écologique. Cela s'est traduit, au 1^{er} janvier 2018, par une augmentation du gazole de 7,60 centimes, soit deux fois plus que la majoration appliquée à l'essence (3,84).

Le Parisien

■ **Le dernier accord salarial de l'industrie pétrolière**

Un accord, entré en vigueur le 01/01/18, a été signé entre l'UFIP et trois syndicats représentatifs. Il se traduit par un relèvement des salaires minima : 1,7 % pour le coefficient 140, 1,1 % pour le 200 et 1 % pour les autres avec une rémunération minimale mensuelle garantie de 1.717 €/mois à laquelle s'ajoute la prime de quart et d'ancienneté.

Communiqué UFIP

■ **Les majors pétroliers en bonne santé**

Grâce aux plans d'économie lancés depuis trois ans, les principales compagnies ont généré d'abondantes liquidités malgré un pétrole entre 50 et 60 \$ le baril. Il est rappelé que le but, après avoir dépassé la barre de 100\$ en 2014, était de descendre à moins de 50 \$ en 2016.

Le Figaro

■ **La ville de New-York attaque l'industrie pétrolière en justice**

Après Seattle et San Francisco, New York a décidé de poursuivre cinq groupes pétroliers dont ExxonMobil pour leur responsabilité dans le réchauffement climatique.

France Info

■ **L'OPEP n'ouvrira pas les vannes**

Fin novembre 2017, l'organisation a décidé de maintenir les restrictions de production de brut afin de faire remonter les cours. Résultat : le brut a dépassé les 64 \$.

Les Echos

■ **Le charbon mis sur la touche à la Cop 23**

Lors de la réunion de novembre 2017, 23 pays dont la France, ont décidé d'accélérer l'arrêt de l'exploitation du charbon, une énergie fossile réputée la plus polluante.

L'Usine Nouvelle

■ **La Banque Mondiale ne financera plus les industries minières et pétrolières**

Les financements, pour ces industries, ont représenté en 2016 près de 1,6 milliards de dollars. A partir de 2019, ce sera 0 financement.

L'Usine Nouvelle



■ **Le gaz à effet de serre à la hausse**

Après trois ans de baisse, les émissions mondiales de CO2 sont reparties à la hausse en 2017. Les principaux responsables sont la Chine, les USA, l'Allemagne ; le France est l'un des pays qui émet le moins en Europe.

Le Figaro

■ **Des stations-service Texaco passent aux couleurs d'Esso**

Plusieurs centaines de stations belges et néerlandaises vont passer cette année sous la bannière Esso suite à la collaboration entre ExxonMobil et l'exploitant de stations EG group qui gère un réseau de près de 650 stations au Benelux.

ExxonMobil concrétise aussi les investissements de 2 milliards d'euros dans les raffineries d'Anvers et de Rotterdam pour des carburants plus propres.

Sudinfo.be



■ **BP toujours impacté par la catastrophe du Mexique**

L'incendie de la plateforme a coûté, fin juin 2017, la somme de 63,2 milliards et devrait encore progresser jusqu'à fin 2018.

Bulletin des Anciens BP

■ **L'industrie pétrolière vénézuélienne dans le gouffre**

Dans ce pays disposant des ressources de brut les plus importantes de la planète, la production baisse régulièrement avec un niveau en 2017 au plus bas depuis trente ans. En plus du mauvais état des installations, le gouvernement dénonce la corruption dans l'industrie pétrolière nationale.

Marianne

■ **De plus en plus de véhicules électriques en circulation**

En 2017, 149.086 véhicules électriques ont été immatriculés en Europe ce qui porte le nombre de véhicules en circulation à près de 500.000 véhicules. Avec 31032 véhicules vendus, en Europe, en 2017, la Renault Zoé arrive en tête avec une part de marché de 21 %.

L'Usine Nouvelle

■ **Une pénurie de pétrole dans les années 2020 ?**

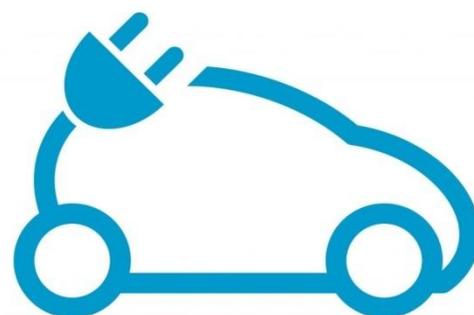
Malgré un marché actuel excédentaire, l'Agence Internationale de l'Energie alerte dans son rapport annuel de 2017 sur les risques de pénurie de pétrole à l'horizon cinq à dix ans. La principale raison et la forte baisse des investissements dans l'exploration et la production.

Les Echos

■ **L'Etat tchadien confie la commercialisation de son pétrole à Esso**

Le brut du sud du pays a été confié depuis début 2018 à Esso Pétroleum qui paiera la facture en espèces au Trésor Public. Information du ministre de l'énergie.

Agence de presse africaine



■ **Total se diversifie dans les énergies propres**

Total a pris une participation dans EREN, producteur d'énergie solaire, éolienne et hydraulique et a acheté le spécialiste de l'efficacité énergétique, Greenflex. A noter également, la production de carburants plus propres sous trois ans avec un investissement dans une unité de désulfuration (brut traité : 9,5 millions tonnes /an)

Ouest France

■ **Gaz, électricité : le développement des opérateurs alternatifs**

Depuis dix ans, la vente de gaz et d'électricité aux particuliers a été ouverte à la concurrence. Depuis, les opérateurs alternatifs ont pris 25% du marché du gaz et 17 % pour l'électricité. Une situation qui s'accélère avec la perte en 2017 de 100.000 abonnés par mois pour EDF. La raison : les prix attractifs des nouveaux acteurs comme CDiscount, Butagaz ou Total avec la société Spring qui distribue de l'électricité verte.

■ **La douce mort des foreurs pétroliers en France**

Le projet de loi, présenté en 2017, vise à mettre fin à l'exploitation pétrolière d'ici 2040. Il s'agit d'une activité marginale avec 1 % des besoins extraits du sol français mais, d'après l'UFIP, le secteur occupe 1 500 emplois avec une expertise centenaire. Le premier producteur de pétrole en France est le canadien Vermilion.

VERMILION
ENERGY



Le Figaro



■ **Blue crude, le pétrole synthétique de demain**

Une entreprise allemande, Sunfire, a réussi à produire trois tonnes de pétrole synthétique en électrolysant de l'eau, du gaz carbonique et un élément contenant de l'hydrogène. Le prix de revient serait, pour l'instant, plus du double que le pétrole classique.

Energeek

■ **Les filtres à particules pour les moteurs essence ?**

Un projet de la Commission Européenne, dévoilé en 2017, envisage d'imposer des FAP sur les moteurs à essence afin de piéger les particules émises.

Le Point

■ **En 1967, le pipe-line Sète Toulouse**

Dans sa rubrique « Il y a 50 ans ... », le journal en rubrique cite le doublement prévu en 1969 de la capacité de traitement de Frontignan actuellement de 1,8 millions de tonnes/an ; le projet de construction de pipe-line entre Sète et Toulouse est également confirmé.

Midi Libre



■ **Développement du bio méthane**

GRDF prévoit de développer des installations de production de méthane cette année en Ile de France ; un gaz provenant de la décomposition des déchets et qui sera injecté dans le réseau. Parallèlement, de plus en plus de camions roulent avec ce gaz naturel pour véhicules (GNV), moins polluant que les autres carburants.

Les Echos

■ **Une marée noire importante en mer de Chine**

Provoquées par le naufrage d'un pétrolier iranien mi-janvier, les nappes de pétrole s'épandirent sur une surface équivalente à trois fois la taille de Paris, une semaine après le début de la marée ; dans la catastrophe trente deux marins ont péri.

CNews

■ **Un nouveau contrôle technique pour nos véhicules**

A partir de mai 2018, le contrôle des voitures particulières couvrira 400 points contre 124 précédemment. Les contre-visites et les réparations des défaillances verront leurs modalités changées.

Le nouveau prix n'est pas connu.

L'Argus





PETROLE ET ENERGIES

Le saviez-vous?

Ces anecdotes historiques ont pour origine un ouvrage de Matthieu Auzanneau, " Or Noir, La grande histoire du pétrole" aux Editions « La Découverte », en version poche depuis 2016.

► **Déjà, sous Louis XV, on s'intéressait au pétrole**

En 1734, eurent lieu des essais de distillation de pétrole brut récolté sur le site d'un vieux gisement naturel, appelé la " fontaine de poix " situé à Pechelbronn, au nord de l'Alsace.

Onze ans plus tard, le roi Louis XV autorisait la vente des " graisses, huiles et autres marchandises " extraites de la mine d'asphalte " de ce même site.

► **Le pétrole et la photographie**

Le "bitume de Judée" recueilli au bord de la mer Morte est l'élément déterminant qui a permis vers 1826 à Nicéphore Niepce de fabriquer des photographies. En effet, cet inventeur eut l'idée d'enduire des plaques d'étain avec ce bitume pour équiper son daguerréotype.

Ce fut l'ancêtre de la pellicule photographique.

► **L'huile de roche comme médicament**

Un américain de Pennsylvanie, Samuel Kier était producteur de saumure ; en 1847, il entreprit des forages et constata que la saumure extraite était polluée par un liquide noirâtre et odorant.

Il fit rapidement le rapprochement avec une huile médicinale vendue par un apothicaire pour soigner la tuberculose de sa femme. Il décida, alors de vendre ce pétrole en bouteilles d'un quart de litre avec une publicité assurant que ce remède permettait de lutter contre les maladies de foie, les bronchites, la goutte....

► **La première raffinerie de pétrole européenne**

En Roumanie à Ploiesti, s'est ouverte, en 1857, la première usine importante de raffinage de pétrole.

L'année suivante, un millier de lanternes, alimentées par du pétrole léger venant de cette raffinerie éclairaient les rues de Bucarest

► **L'année zéro de l'industrie pétrolière américaine**

Un faux colonel de l'armée du nom d'Edwin Drake, après des mois d'efforts, parvint le 27 août 1859, à faire jaillir du pétrole d'un forage à 21 mètres de profondeur. Ce puits était situé sur une petite île, au milieu d'un affluent de la rivière Allegreny, rebaptisée Oil Creek, en Pennsylvanie ; il produisit dans les premiers mois, de l'ordre de 3000 litres de pétrole brut par jour.

Le derrick en bois supportait un système de forage à percussion qui enfonçait une lourde pièce de métal dans le sol ; le mécanisme était actionné par un moteur à vapeur produite par la combustion de bois. Dans les semaines qui suivirent, les derricks poussèrent comme des champignons.

Ce fut la ruée vers l'or noir

► **Sur les champs pétrolifères, des pancartes annonçaient la mort pour les fumeurs**

Comme précisé précédemment les derricks étaient en bois et le bois était utilisé comme combustible au début des années 1860 ; de plus le forage libérait du méthane, un gaz hautement explosif.

Devant la multiplication des incendies et des accidents, les propriétaires prirent des mesures drastiques en interdisant de fumer dans les zones de forage et dans les raffineries ; des panneaux furent alors plantés avec la mention " les fumeurs seront abattus".

MANIFESTATIONS REGIONALES

Groupe Normandie

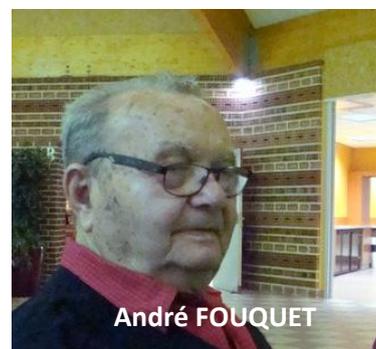
Le Déjeuner annuel



Christiane
BEGIN



Raymond
MARTIN



André FOUQUET



Michel CHASTANET et
Dominique PELLETIER.



Sydney MIDDELMISS.



Nicole BELLENGER et
sa Mère

Il faut se rendre à l'évidence les rangs s'éclaircissent parmi les participants au déjeuner annuel. Avec 122 convives, la fréquentation était en baisse. Il est vrai que nous étions en période de vacances scolaires, une contrainte pour certains à laquelle il faut ajouter les soucis de santé des autres habitués. Néanmoins ces retraités, souvent arrivés tôt, étaient heureux de se retrouver malgré le poids des âges pour partager un moment convivial qui se renouvelle chaque année.

Dans son allocution préliminaire, Christiane Begin a déploré le récent décès de Gilbert Robert, ancien membre du bureau local et a souligné la présence de "nouveaux", qui ont été applaudis.

Quelques grands anciens étaient présents (plus de 80 ans) dont vous trouverez les photos ci-après. A noter que certains étaient venus de loin comme Mme et Mr Steibel de Montpellier.

Côté menu : après un apéritif à base de Saumur pétillant, une cassolette de saumon et coquilles Saint Jacques nous furent servies, suivies du traditionnel trou normand ; le plat de viande était constitué d'un Parmentier de canard et enfin le dessert qui acheva de nous régaler. Tout cela fut accompagné de vins aux trois couleurs ainsi que de cidre, mais pas trop

Pour l'ambiance : de la musique produite par le couple habituel, avec des intermèdes dansants appréciés par de nombreux amateurs.

Félicitations à toute l'équipe locale pour l'excellente organisation

Prochain rendez- vous : le **jeudi 25 octobre 2018**

MANIFESTATIONS REGIONALES

Le Déjeuner Ile de France



Pour respecter la tradition, en ce premier lundi de décembre, était organisé le déjeuner annuel de la région Ile de France dans un endroit original : l'hippodrome de Vincennes, un jour de courses.

La participation fut moyenne avec 54 adhérents qui, non contents d'avoir bravé le climat automnal particulièrement vivifiant, avaient réussi le difficile jeu de piste pour parvenir jusqu'à l'hippodrome.

Ceux qui arrivèrent avant midi eurent droit à une visite guidée des écuries et des différentes installations.

Découvrons le bois de Vincennes

Ce bois fait partie de la capitale, il fut rattaché au XIIe arrondissement de Paris en 1929. Créé en 1885, sa superficie est de 995 hectares. C'est le plus grand espace vert parisien, plus grand que Central Park à New York, ou Richmond Park à Londres. C'est Napoléon III qui décida de faire aménager cette forêt pour en faire « un vaste parc à destination des populations laborieuses de l'est parisien ». Les jeux olympiques de 1900 se sont disputés en majorité dans ce parc de même que l'exposition universelle de 1931.

On y trouve également le Parc floral, le Zoo, l'Insep, un centre équestre, l'Ecole du Breuil, la Ferme de Paris, le Jardin d'agronomie tropicale, la Cartoucherie, un vélodrome, le quartier Carnot de la garde républicaine et au printemps, la Foire du trône.

Le champ de courses

Inauguré en 1863, l'hippodrome est consacré au trot attelé et monté avec plus de 150 jours d'activité par an, soit environ 1 300 courses. C'est ici qu'ont lieu le Grand Prix de France et le Grand Prix d'Amérique avec des tribunes pouvant accueillir plus de 35 000 personnes. A noter que l'on peut parier tout en déjeunant, le personnel circule avec une caisse adaptée.



Jean German



Jean-Pierre Flouzat



J-M Liénard et G Payen



Dominique Le Motteux



Jean-Louis Mermet



F German et G Castelliér

MANIFESTATIONS REGIONALES



Ronan NEDELEC et Michel JOURJON



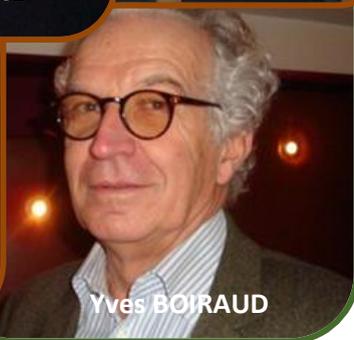
Octave Canivez



Jean-Luc Vinet



Claude Le Henaff



Yves BOIRAUD

Déjeuner Africain

Comme chaque second vendredi de janvier, s'est déroulé cette année, le déjeuner du personnel Nowa, une manifestation organisée à l'initiative de Dominique Fieux depuis plus de quinze ans.

Deux innovations, cette année, le restaurant était situé en plein centre de la capitale (derrière le BHV) et sous forme d'un cocktail « déjeunatoire » de façon

à faciliter rencontres et discussions.

Nous étions 49 en ce premier étage qui avait été privatisé pour la circonstance et cette nouvelle formule a été appréciée par une forte majorité de convives.

Il a été noté avec satisfaction la présence d'actifs surtout de sexe féminin de même que des retraités ayant quitté Mobil depuis plusieurs dizaines d'années.

L'intérêt de ce type de manifestation est de mélanger des adhérents de toutes origines (régions, services, âge...). Félicitations à ceux qui s'étaient déplacés du centre et des extrémités de l'hexagone, Nice ou St Jean de Luz et même de Suisse et de Mauritanie.

Si vous avez des idées de restaurant pour l'année prochaine, merci de me les communiquer.

Dominique Fieux



Déjeuner d'automne en Touraine

En ce 26 octobre, le rendez-vous était au restaurant Cheu L'zib à Mennetou - Salon au nord de Bourges ; Un nom difficile à prononcer, une adresse improbable et pourtant.....

Nous étions 16 à braver l'inconnu et nous ne fûmes pas déçus par ce menu gastronomique époustouflant à moins de 50€ tout compris alliant qualité et quantité.

Affaire familiale depuis presque 80 ans, ce restaurant possède une solide réputation régionale.

Nous nous sommes promis, à l'issue du repas, contrairement à ce qui avait été annoncé, de renouveler l'opération en 2018.

Claude Guerin

A PROPOS DE TABLE

Faire des galipettes

Dans notre pays, la gauloiserie fait partie de notre art de vivre. Aussi ne faut-il pas s'étonner que dans le domaine de la table, on ne compte plus les spécialités culinaires aux noms évocateurs.

Par exemple, la galipette possède une double déclinaison ; en Touraine, c'est une entrée basée sur un champignon farci alors que dans le sud-ouest, il s'agit d'un dessert à base de chocolat.

➤ **La galipette de Touraine**

Dans cette région, la galipette est cuisinée avec une tête de champignon de bonne dimension laquelle est farcie avec des ingrédients divers ; la galipette est le plus souvent servie en entrée et quelquefois en plat principal.

Le nom de cette spécialité locales où le mycète pousse le champignon se développer si lourd qu'il finit par se galipette.

Nous parlons de champignons production proviennent de la La recette est simple et fait on dispose sur un gros viande hachée et assaisonnée coupé en petits morceaux. La des rillettes, de la chair à saucisses, du boudin noir, du camembert, de l'andouille ; certains préfèrent le poisson tel l'aiguille.

La préparation est passée au four pendant 10 à 15 minutes.

Ce plat s'accompagne d'un vin blanc local ou de vin gris de Noble Joué (37); on pourra aussi choisir un rouge léger tel que le Saumur Champigny.



provient des champignonnières sur de petites buttes ; en laissant au maximum, le chapeau devient détacher et par rouler telle une

de Paris dont les trois quarts de la Touraine ou du Saumurois.

appel à l'imagination de chacun : chapeau, une farce composée de dans laquelle on a ajouté le pied viande pourra être remplacée par

viande pourra être remplacée par

➤ **La galipette dessert**

Ce type de dessert nous vient des Pyrénées et consiste en un chocolat praliné et roulé dans une crêpe dentelle ; le praliné est à base d'amande et le tout est enrobé d'un chocolat noir à 70 %.

Cette douceur dont nous ne possédons pas la recette, possède un côté croustillant très agréable au palais qui incite à renouveler l'expérience.

Un peu d'humour à propos de champignons

➤ **De Coluche**

Les amours sont comme les champignons. On sait si elles appartiennent à la bonne ou à la mauvaise espèce lorsqu'il est trop tard.

➤ **De Tristan Bernard**

. Le médecin : où avez-vous attrapé ces mycoses ?

. Le patient : désolé docteur, un vrai amateur ne révèle pas ses coins à champignons !

➤ **De Philippe Geluck**

Les champignons poussent dans des endroits humides ; c'est pourquoi ils ont la forme d'un parapluie.

➤ **De Alphonse Allais**

Le champignon n'a pas de sexe ; l'inverse n'est pas toujours vrai.

➤ **De Jean-François Dereck**

Tous les champignons sont comestibles, sauf certains ... une fois seulement.

➤ **De Jean Rigaux**

De tous les champignons, celui d'une voiture est encore le plus mortel.



Au cours de notre voyage en Écosse en mai dernier, nous avons découvert une région qui mérite d'être visitée tant par ses châteaux hantés ou en ruine que par ses paysages grandioses.

Edimbourg, est également à découvrir avec son château, ses musées, ses pubs et le « Britannia » yacht royal en service de 1953 à 1997. La Reine a fait son dernier voyage en juillet 1997 ; les horloges sont arrêtées à 15h01, heure à laquelle elle a quitté le bateau.

Parmi les châteaux visités, j'ai choisi de vous présenter ceux de Glamis et de Stirling....

🚩 Le Château de Glamis

Cette construction doit surtout sa réputation à Shakespeare qui a situé l'action de sa pièce Macbeth avec le « Hall de Duncan » qui évoque l'assassinat du Roi Duncan par Macbeth bien qu'il ait été en réalité perpétré près d'Elgin, il reste le lieu du crime Shakespearien traditionnel.

Glamis constitue la demeure ancestrale de la famille Lyon, maintenant Bow-Lyon. La Reine Elizabeth y passa son enfance. La Princesse Margaret y naquit dans la pièce même où le roi Malcom d'Ecosse mourut de ses blessures de guerre.

Il y a beaucoup de légendes, un enfant affreusement difforme, né en 1821, fils aîné du 11e comte George Bowes-Lyon et de son épouse Charlotte Grimstead aurait été gardé reclus toute sa vie.

La dame grise.... Une petite chapelle se trouve dans le château avec des sièges pour 46 personnes). Un siège doit être toujours réservé pour la dame grise, un fantôme qui habiterait le château et qui pourrait être Janet Douglas, épouse du sixième seigneur de Glamis ; accusée de sorcellerie, elle fut torturée et envoyée au bûcher à Edimbourg en 1537.

Le Château de Glamis a été utilisé dans la fiction : romans, série, BD.

🚩 Le Château de Stirling

La forteresse royale ultime à visiter. La rumeur dit qu'il était autrefois la demeure du Roi Arthur et de ses chevaliers. Il domine les environs et est entouré de roches volcaniques. Les bâtiments actuels datent des 14e, 15e et 16e siècles et ont été restaurés depuis.

Ce château impressionnant a tout vu, de Robert le Bruce, en passant par le couronnement de la Reine Mary d'Ecosse à la première du film Braveheart en 1993.

Le Palais date de Jacques IV d'Ecosse. Né au château et il s'est marié à Marie de Guise et sa fille Marie Stuart 1^{ère} fut reine d'Ecosse. C'est surtout Jacques V (1512-1542) qui en fit un des plus beaux bâtiments d'Ecosse. Le palais est décoré, meublé et agrémenté de fort belles tapisseries. La salle d'audience et son plafond sont encore décorés par des portraits en médaillons en bois sculptés et peints. Les grandes cuisines sont en sous-sol, aménagées avec le mobilier où le personnel s'active.



Une pensée toute particulière pour Paul Delattre qui a participé à ce voyage avec son épouse et qui nous a quittés en octobre...

Sylvie Vezard

La page culturelle

Quand musique rime avec pétrole

La découverte du pétrole en Pennsylvanie, en 1859, s'accompagna de musiques et de chansons populaires dont on a conservé la trace et qui ont fait l'objet d'études et de réenregistrements ; une curiosité...

En même temps que l'on forait des puits dans la seconde moitié du 19e, se créait une musique. Les chansons telles que *Pa has struck ile* (« Papa a découvert du pétrole »), *Oil on the Brain* (« Du pétrole dans le cerveau ») et *Petroleum Gallop* (« Le Galop du pétrole ») peuvent aujourd'hui nous faire sourire, mais, à l'époque, elles étaient extrêmement populaires.

Leurs paroles, pleines d'humour, racontent des histoires, tout en faisant appel à la satire pour se moquer des compagnies pétrolières, celles qui ont profité du boom et tous ceux qui ont fait fortune.

Les débuts de la musique populaire

En 1865, la fin de la Guerre de Sécession contribue à la popularité de la musique auprès du peuple américain qui avait été tout entier absorbé par ce conflit. Ceux qui avaient reçu une formation musicale se trouvent enfin libres de créer une musique nouvelle. À la fin de la guerre, le boom pétrolier en Pennsylvanie a généré beaucoup d'argent et d'intérêt, donnant à une nation déchirée l'espoir d'un futur prospère...

Dans les décennies qui suivent la Guerre de Sécession, New York devient le centre de l'édition musicale. Bien que les airs « pétroliers » soient écrits dans la zone où le pétrole abonde, ils sont publiés à New York.

Après la guerre, il faut combattre la mélancolie, la musique est joyeuse, et les musiciens composent valses et polkas.

La première chanson pétrolière publiée avec droit d'auteur est *Oil on the brain* de Eastburn sous le pseudonyme de Joseph E Winner (1864).

Les compositions pour piano et cuivres rivalisaient avec des pièces classiques ; la partition pour la main gauche de *Oil Fever Galop* et *Petroleum Court Dance* contient des successions de notes étourdissantes.

Le forage du premier puits de pétrole et la ruée vers le pétrole ne sont pas les seuls sujets de ces chansons, qui remontent jusqu'à 1840 et au pétrole de roche de Samuel Kier. À l'époque, des orchestres avaient fleuri dans la région pétrolifère, offrant à leur public des mélodies joyeuses et des marches. Ainsi la musique est-elle devenue un loisir...

Ce pétrole étant indissociable de l'histoire de la région, son histoire vaut la peine d'être chantée et mise en musique.

Le Franklin Silver Cornet Band

L'orchestre 'Franklin Silver Cornet Band' de Franklin en Pennsylvanie fut créé en 1856, trois ans avant la découverte de pétrole par Edwin L Drake, et cinq ans avant le début de la Guerre de Sécession. Cet orchestre qui a connu des débuts difficiles, continue à se produire dans les régions pétrolifères.

La découverte de l'or noir a boosté le moral des habitants. L'afflux de pétrole et des dollars leur permirent de prendre le temps de fréquenter le kiosque à musique pour apprécier le Franklin Silver Cornet Band et célébrer la prospérité locale.

Les concerts du Franklin Silver Cornet Band devinrent le divertissement régional favori. L'orchestre connut des hauts et des bas, le déclin du pétrole, la grande dépression et la crise qui suivit la Deuxième Guerre mondiale... Mais il s'en est toujours remis. Le Franklin Silver Cornet Band a retracé l'histoire de l'orchestre dans un livre, *Musical Service : The Life and Times of the Franklin Silver Cornet Band* (2006)

La musique au musée

Le Musée Drake Well à Titusville, Pennsylvanie, possède une collection de douze partitions de chansons pétrolières, une collection plus importante que celle de la Bibliothèque du Congrès des USA. Cette collection qui remonte aux années 1860, a été soigneusement entretenue et étudiée par des historiens locaux.

Un enregistrement des douze chansons de la collection du Musée Drake Well a été réalisé par l'orchestre Franklin High School Black Knight Band de Franklin, Pennsylvanie. Sous la baguette de Steve Johnson, l'orchestre joue et John McConnell chante. Le Band a passé de nombreuses heures à rechercher, à répéter et à enregistrer ces mélodies.

Oil fever songbook (Chansons pétrolières)

Jean Louis Legrand

La page culturelle

Les Gobelins



La célèbre Manufacture et le Mobilier national, des institutions d'origine royales, sont regroupées sur le même site parisien ; des établissements destinés à conserver un savoir-faire dans le domaine de la tapisserie ainsi qu'à aménager et à décorer les palais de la République.

Outre la Manufacture des Gobelins, le Mobilier national gère celle de la Savonnerie, celle de Beauvais ainsi que les ateliers de la dentelle d'Alençon et du Puy

L'ancien garde-meuble est devenu une véritable caverne d'Ali Baba avec un stock de 130.000 objets (bronzes, textiles, sculptures, meubles); un patrimoine réservé, sauf exception, à une élite..

Quelques rappels historiques sur ces entités qui emploient 600 personnes sur le site :

1447 : Jean Gobel, jeune teinturier d'origine flamande, installe son atelier à Paris dans le quartier Saint Marcel au bord de la Bièvre, petit affluent de la Seine. Le teinturier fait fortune par l'utilisation d'une technique pour teindre les laines en rouge écarlate. Il n'a jamais tissé d'étoffes ou de tapisserie, mais a donné son nom à l'établissement actuel.

1601 : Le roi Henri IV, pour éviter l'importation de tapisseries étrangères, installe sur le site deux tapissiers flamands. Trois ans après, Henri IV crée un poste d'intendant des demeures royales et un garde meuble, l'ancêtre du Mobilier national, qui rejoindra en 1932 le site des Gobelins.

1667 : Louis XIV et son ministre Colbert visitent les bâtiments achevés en 1662, les 250 artisans exposent dans la cour leurs plus belles pièces pour un spectacle étonnant. En trente ans, 775 tapisseries sortiront des ateliers dont la célèbre tenture « L'histoire d'Alexandre ».

1721 : La Manufacture a acquis une renommée internationale qui fait dire à l'ambassadeur de Turquie « Les fleurs sont travaillées avec tant d'art que vous ne remarquerez aucune différence avec de véritables fleurs ».

1825 : Le roi Charles X commande à la manufacture de la Savonnerie, rattachée aux Gobelins, une tapisserie de 25 mètres sur 7,35 mètres qui sera terminée sous Louis Philippe en 1833 et sera offerte à la cathédrale de Paris pour y décorer le chœur.

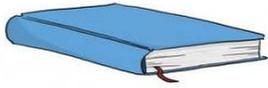
1838 : Michel Eugène Chevreuil, chimiste, entreprend d'améliorer la qualité des teintures en classant les couleurs de façon scientifique ; il crée un nuancier de 14 400 couleurs différentes à partir de trois couleurs de base. Publiés, ses travaux influenceront la technique des peintres impressionnistes.

1871 : Lors de la Commune de Paris, les insurgés incendient les bâtiments de la manufacture ; ateliers et tapisseries partiront en fumée.

1920 : Après la première guerre mondiale, le métier évolue avec la venue de femmes qui, progressivement, deviendront majoritaires dans l'atelier de tapisseries.

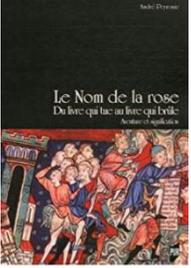
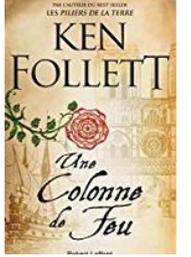
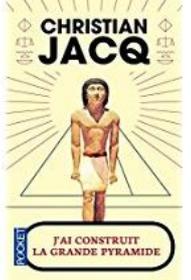
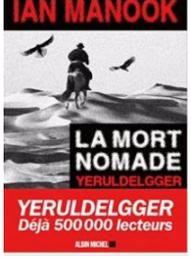
2018 : Pour apprécier le travail effectué, il faut savoir qu'un mètre carré de tapisserie (décor classique ou moderne) nécessite entre 200 à 800 heures de travail. Cela explique une production faible avec dix pièces qui " tombent " des métiers, chaque année ; des tapisseries exécutées par 80 artistes suivant la technique dite à haute lice alors que la Manufacture de Beauvais pratique la basse lice ; quant à la Savonnerie, elle ne fabrique que des tapis de valeur.

Un mois après son arrivée à l'Élysée, la nouvelle première dame était aux Gobelins pour effectuer ses emplettes dont des tapisseries que les téléspectateurs ont pu admirer lors d'une récente émission.



Idees de lecture



<p>Genre</p> <p>Roman historique/ policier</p>		<p>Avant d'être un film à succès, « Le Nom de la Rose » est le premier roman du grand sémiologue Umberto Eco. L'histoire se déroule au début du 14^e siècle dans un monastère italien où une réunion est organisée entre les représentants de l'empereur et ceux du pape, alors basé à Avignon, pour tenter de les réconcilier.</p> <p>L'abbaye est alors le siège de crimes mystérieux, objets de l'enquête d'un participant, ancien inquisiteur. Dans le cadre de la vie monastique, sur le fond de l'enquête, c'est une analyse des courants religieux de l'époque, de leur implication avec la politique. Quelques envolées littéraires et rhétoriques exceptionnelles ! Un dénouement surprenant !</p>
<p>Roman historique</p>		<p>Le cadre est la terrible époque des disputes et guerres entre catholiques et protestants en Europe de l'Ouest dans la deuxième moitié du 16^{ème} siècle.</p> <p>Avec le talent qu'on lui connaît, l'auteur nous conte la vie des personnages influents et de leurs familles qui s'activent dans le sillage des souverains du moment, dont la grande Elisabeth I. Espions, escrocs, assassins, se débattent dans un récit très proche de la réalité historique. Un peu de romance adoucit les tristes événements.</p> <p>Un roman Instructif et distrayant ...</p>
<p>Policier</p>		<p>L'auteur du Da Vinci Code remet en scène son personnage fétiche, le professeur Langston.</p> <p>Un de ses amis et ancien élève, s'apprête à faire part au monde d'une découverte révolutionnaire sur l'origine et le futur de l'humanité, mais il est assassiné.</p> <p>Le récit des dessous de cet événement planétaire est plein de rebondissements. Le sujet est ambitieux et aborde la question des relations entre science et religions bien mises à mal au cours du récit.</p>
<p>Roman historique</p>		<p>Un paysan égyptien quitte sa campagne et se trouve embrigadé dans la construction de la pyramide de Khéops. Grace à son talent et sa pugnacité, il gravit les échelons de responsabilités.</p> <p>L'auteur nous raconte avec talent les étapes de cette construction, prenant en compte les dernières découvertes sur ce chantier. Même si on ne comprend pas tous les détails architecturaux, on ne peut qu'être subjugué par l'imagination, la technicité et surtout le courage de ce peuple, avec ses sentiments, ses croyances et ses rites.</p> <p>Une petite intrigue amoureuse ajoute un brin de piment.</p>
<p>Policier</p>		<p>C'est le troisième volet de la trilogie mettant en scène le commissaire Yeruldelgger.</p> <p>Comme dans les précédents ouvrages, Yeruldelgger et Les Temps Sauvages', l'action se déroule dans le cadre de la Mongolie. Pays et personnages sont attachants.</p> <p>L'ambiance tragi-comique fait passer la situation géopolitique révoltante. Les problèmes soulevés dépassent le cadre de la Mongolie...</p>

Une dose d'humour Quelques définitions selon Bouvard

Philippe Bouvard, brillant octogénaire, a publié chez Flammarion « Bouvard de A à Z », un abécédaire qui met en valeur son sens de l'humour et son art du raccourci. Quelques exemples de ses définitions puisées dans l'ouvrage ci-dessus :

☺ **Abandon**

Tendre s'il s'agit de galipettes ; cruel lorsqu'il s'agit, l'été, de la belle-mère ou du chat.

☺ **Contribution sociale généralisée**

Tumeur maligne dont, depuis 1990, les métastases n'ont cessé de s'étendre.



☺ **Foyer fiscal**

Cheminée par laquelle ne descend plus aucun Père-Noël.

☺ **Fracture sociale**

Diagnostiquée, radiographiée mais toujours pas plâtrée. Fait boiter tous les régimes.

☺ **Illettrés**

La querelle d'experts sur leur nombre en France démontre que si les jeunes ne savent pas lire, les vieux ne savent plus compter.

☺ **Pipeau**

Fausse notes à la portée de toutes les lèvres et toutes les bourses. Les politiques en jouent beaucoup.

☺ **Pouvoir d'achat**

A supplanté les grands pouvoirs que sont l'exécutif, le législatif et le judiciaire.

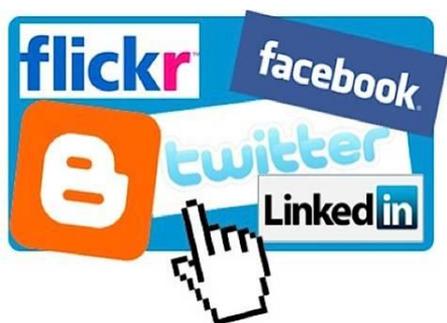
La déflation l'améliorerait si elle n'entraînait pas une baisse des salaires.

☺ **Polytechniciens**

La morgue de certains d'entre eux explique l'existence de la plainte contre X.

☺ **Quotient familial**

Sa diminution progressive qui tient de moins en moins compte des enfants à charge, l'a fait entrer dans l'arsenal des contraceptifs.



☺ **Réseaux sociaux**

Confèrent un semblant d'existence à de braves gens qui, jusque-là, paraissaient nés pour faire nombre.

Peut faire capoter une embauche avec une photo de débauche.

☺ **Sauteuse**

Femme perpétuellement à la recherche d'un homme ayant la frite.

☺ **Voile**

Sur mer, propulsion navale. Sur terre, régression idéologique.

☺ **Water-polo**

Petite laine que l'on met pour aller aux commodités.





LA CHRONIQUE SANTE

LA CHRONIQUE SANTE

Alzheimer : le vrai du faux

La maladie d'Alzheimer, toujours orpheline de vaccin ou de soins curatifs, reste pour beaucoup un risque et un mystère. Essayons de démêler le vrai du faux compte tenu des connaissances actuelles.

- *Alzheimer est-elle liée à la sénilité ?*

Les deux facteurs qui favorisent la survenue d'Alzheimer sont l'hérédité et l'âge. Mais le chef du service des maladies cognitives et comportementales à la Pitié-Salpêtrière a souligné à maintes reprises que la spécificité de la maladie d'Alzheimer est d'être une "démence dégénérative non sénile" ; elle frappe aussi des êtres jeunes. Hélas.

- *Tabagisme, alcoolisme, surpoids, hypertension favoriseraient Alzheimer ?*

Ces facteurs jouent incontestablement un rôle important dans l'apparition de nombreuses maladies (y compris la démence sénile). Des récentes études montrent que les facteurs précédents sont un risque supplémentaire pour Alzheimer, des facteurs sur lesquels nous sommes en mesure d'agir.

- *La maladie d'Alzheimer frappe-t-elle surtout les femmes ?*

Oui, près de deux tiers des personnes qui la subissent sont des femmes. Le déficit cognitif léger évolue plus rapidement vers la maladie d'Alzheimer chez les femmes que chez les hommes.

Après soixante-dix ans, le risque de déclenchement de la maladie est de 16 % chez les femmes et de 11 % chez les hommes. Le déclin cognitif, après quatre ans de maladie avérée, est près de deux fois plus rapide chez les femmes, pour tout ce qui concerne la mémoire, les capacités intellectuelles et les activités de la vie quotidienne.

- *Alzheimer est-elle une maladie contagieuse ?*

Alzheimer n'est pas une maladie à microbes ou à virus. Si une transmission classique, par les voies naturelles, avait été mise en lumière, il est vraisemblable que le nombre d'aidants contaminés eût augmenté dramatiquement. Mis à l'isolement, de nombreux patients eussent été dirigés vers les hôpitaux. Il n'en est donc rien. Seule hypothèse avancée : les femmes seraient plus sujettes à certains facteurs de risque aggravants de la maladie, comme la dépression et le stress.

- *Alzheimer frapperait plus les classes aisées que les classes populaires ?*

La maladie frappe sans distinction les personnes manuelles comme les intellectuelles. On peut simplement émettre l'hypothèse que les classes, dites "supérieures", qui disposent d'un bagage intellectuel plus conséquent subissent, comparativement, plus de dégâts que les autres.

Mais les pertes d'orientation, de la notion de temps, des gestes quotidiens, du vocabulaire frappent indistinctement ouvriers, employés, ménagères ou cadres.

- *Alzheimer est-elle une maladie héréditaire ?*

Alzheimer n'est pas une maladie héréditaire sauf dans de rares cas. Sur 900.000 personnes atteintes de cette affection, seules 1 à 2% ont hérité d'une forme familiale de la maladie.

Le nom de cette maladie vient du médecin allemand, Alois Alzheimer qui, en 1906, a été le premier à la décrire.

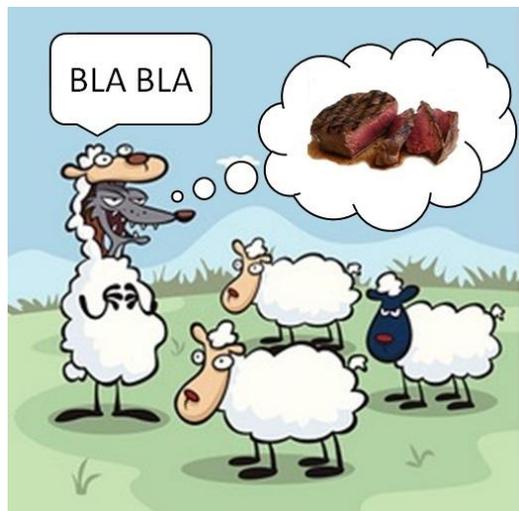


INFORMATIONS PRATIQUES

Les arnaques internet et autres informations



Les arnaques en tous genres se développent sur internet avec pour objectif soit d'obtenir vos coordonnées personnelles soit de vous soutirer de l'argent. Quelques exemples :



■ Comment obtenir vos coordonnées ?

- Votre messagerie vous propose un tirage au sort ou une loterie avec possibilité de gagner un smartphone dernier cri ou tout autre objet attractif.
- Vous devez, en retour, fournir votre mail, votre adresse postale, votre téléphone.
- La plupart du temps ce tirage au sort est bidon ; l'objectif est d'obtenir ces informations afin de les revendre à des sociétés qui feront du démarchage.

■ Comment obtenir votre compte bancaire ?

- L'arnaque dans ce cas, est plus sophistiquée et vous risquez d'être ensuite ponctionné.
- Vous recevez un mail de Chronopost, d'EDF ou même de l'administration fiscale vous demandant vos coordonnées bancaires

afin d'effectuer un virement suite à trop perçu.

- La règle est de ne jamais répondre à ce genre de demande, les organismes précités assurent ne jamais solliciter leurs clients par mail pour obtenir leurs coordonnées bancaires.

■ Les arnaques au numéro surtaxé

Le particulier est appelé pour lui signaler une surconsommation d'eau, de gaz ou d'électricité. On le dirige alors vers un numéro surtaxé pour régulariser sa situation.

En règle générale, même si votre interlocuteur se montre insistant au téléphone, ne fournissez aucune information personnelle.

■ L'arnaque à l'héritage

L'escroc, par mail ou par courrier, explique qu'il vient d'hériter d'une grosse somme d'argent mais qu'il ne peut la percevoir pour une raison pertinente. Il vous propose de transférer son argent sur votre compte bancaire et ensuite de lui remettre cet argent. Pour vous allécher, il vous propose une commission de 10 ou 20 % de la somme avec comme seule condition de lui transmettre vos coordonnées bancaires et signer le transfert.

Si vous acceptez, vous constaterez, après coup, qu'aucune somme n'aura transité sur votre compte mais, en revanche, la commission promise vous aura été prélevée.

■ L'escroquerie au blocage d'ordinateur

Vous recevez sur votre ordinateur, en surimpression, un message d'alerte qui vous annonce qu'un nettoyage de l'ordinateur est impératif et que vous devez appeler un numéro de téléphone. Vous constatez, peu de temps après, que votre ordinateur est bloqué et vous appelez le numéro où une personne très aimable vous propose l'achat d'un « logiciel de confiance » d'un coût de 200 ou 300 € payable par carte bleue. Ce logiciel de confiance est généralement un système de nettoyage que l'on trouve gratuitement sur internet. Dès paiement, votre ordinateur sera débloqué.

■ Le piratage de votre messagerie

Vous découvrez un message d'un ami qui se déclare à l'étranger et qui, ayant perdu ses papiers, vous demande de l'argent pour rentrer. Examiner attentivement le message, téléphoner si possible à votre ami

avant toute démarche financière. Très souvent, la messagerie de votre ami a été piratée et l'escroc, à partir des adresses récupérées, tente de vous extorquer de l'argent.

Ce qui est recommandé si vous êtes victime de ce genre d'agissement

- Porter plainte auprès de votre commissariat si on vous a soutiré de l'argent.
- Signaler les tentatives d'escroquerie sur le site : signalement.gouv.fr

Quelques autres informations pratiques

■ **Vos droits en avion**

Un vol est considéré comme en retard à partir de 2 h jusqu'à 1 500 km, 3 h pour les vols entre 1 500 et 3 500 km et 4 h au-delà. Selon la convention de Montréal, on doit vous indemniser si le retard vous a causé un préjudice et cela dans la limite de 4.800 €.

- Au-delà de 5 h de retard, vous avez le choix de renoncer à votre voyage et de vous faire rembourser votre billet au prix d'achat. La compagnie aérienne doit également prendre en charge votre restauration, l'hébergement et vos communications.
- Avec un retard d'au moins 3 h sur la destination finale, vous pouvez obtenir une indemnisation comprise entre 250 € (moins de 1 500 km) et 600 € (long courrier).

Pour en bénéficier, demander une attestation de retard à l'arrivée au guichet de la compagnie.

En cas de bagage perdu

- Si vous êtes passé par une agence de voyages, c'est elle qui doit s'en occuper.
- Si vous avez vous-même réservé votre vol, il vous faut engager une double démarche auprès de la compagnie aérienne.

D'abord, envoyer dans les 21 jours, à la compagnie, une lettre recommandée avec accusé de réception ; puis évaluer son préjudice en listant les effets présents dans le bagage et apporter tous les éléments qui permettent de le chiffrer (factures, photos) et transmettre à la compagnie.

Le plafond de remboursement prévu par la convention de Montréal est de 1.300€ sauf si vous avez fait une déclaration de valeur au moment de l'enregistrement.



■ **Il est désormais plus facile de changer de banque**

Depuis 2016, si vous souhaitez changer de banque, le nouvel établissement se charge de toutes les formalités, c'est-à-dire les prélèvements, les virements, la gestion des chèques en cours, le tout gratuitement.

Beaucoup de personnes, à ce jour, hésitaient à changer à cause des nombreuses formalités à effectuer, ce qui expliquait la forte fidélité des clients à leur banque.

■ **Une nouvelle procédure en cas de voiture accidentée**

Si vous possédez une voiture âgée et que vous avez un accident, l'expert mandaté par votre assurance peut déclencher la procédure dite VA, c'est-à-dire qu'il considère que votre voiture est irréparable et la considère comme épave.

L'expert prévient alors la Préfecture qui vous enverra une lettre recommandée spécifiant que votre véhicule ne peut plus rouler. Si le garage où vous avez déposé votre véhicule, après inspection, considère que votre véhicule est réparable, il prévient alors l'expert qui autorisera la réparation.

Ce dernier reviendra au garage après la réparation pour s'assurer que la réparation a été correctement effectuée et exigera que votre véhicule passe un contrôle technique simplifié.

En cas de succès du contrôle technique, il fera lever à la Préfecture la procédure VA, ce qui vous permettra à nouveau de vous servir de votre véhicule. A noter que le contrôle technique simplifié n'oblige pas de faire le contrôle technique tous les deux ans.



Au revoir



Depuis la parution du dernier bulletin, nous avons la tristesse d'apprendre la disparition de nombreux Anciens de Mobil. Nous prions les familles éprouvées de bien vouloir trouver ici l'expression de notre sympathie attristée.

M. Lucien SOLER	Retraité	Bruges	06/01/2017
M. Pierre LECOMPTE	Retraité	Cleuville	08/01/2017
M. Raymond SORET	Retraité	Sète	21/01/2017
M. Jean BUNON	Retraité	Dieppe	25/01/2017
M. Louis CAUMES	Retraité	Paris	29/01/2017
M. Jean-Marie AUGER	Retraité	Châteauneuf la Gadagne	15/03/2017
Mme Yvonne MONIN	Veuve de retraitée	Paris	22/04/2017
M. Marceau LEYGUE	Retraité	St jean de Védas	01/08/2017
M. Henri PATIN	Retraité	Lillebonne	05/08/2017
M. Jacques BENOIT	Retraité	St Clément la Rivière	15/08/2017
M. Etienne BROENS	Retraité	St Antonin noble val	24/08/2017
M. Lucien BARROIS	Retraité	Lillebonne	28/09/2017
M. Marcel BELLARD	Retraité	Bolbec	22/09/2017
M. Gilbert ROBERT	Retraité	ND de Gravenchon	25/09/2017
M. Fernand CARREY	Retraité	Fecamp	27/09/2017
M. Pierre FELIP	Retraité	Lattes	30/09/2017
M. Guy LANNUZEL	Retraité	Petitville	06/10//2017
M. Jean-Pierre LEYNAUD	Retraité	Mayres	17/10/2017
M. Armand LOUSTALET	Retraité	Perols	19/10/2017
M. Paul DELATTRE	Retraité	Saint-Germain-en-Laye	20/10//2017
M. Antoine PORTALES	Retraité	Gigean	24/10/2017
M. Jean MONPOINT	Retraité	Cachan	28/10/2017
M. André LE BEGUEC	Retraité	Frontignan	30/10/2017
M. Gilles BOUCHERON	Retraité	Lavau	01/11/2017
M. Claude REY	Retraité	Montpellier	07/11/2017
Mme Denise VOLTZ	Retraitee	Venteuil	15/11/2017
M. Jacques DILLON CORNEK	Retraité	Cachan	21/11/2017
M. René HEROULT	Retraité	Le Castellet	22/11/2017
M. Marcel SAINT VANNE	Retraité	Nantes	22/11/2017
M. Claude DEHAIS	Retraité	Lanquetot	10/12/2017
M. Franck CAILLE	Retraité	Paris	19/12/2017
M. Frédérique ROSENBLIEH	Retraité	Saint-Malo	28/12/2017
M. Jean VALETTE	Retraité	Frontignan	25/12/2017
M. Jacques PAUTROT	Retraité	Peymeinade	07/01/2018
M. Claude PSENICA	Retraité	Paris	19/01/2018
M. Jacques CARRIE	Retraité	Poussan	23/01/2018
M. Jacques RIUDAVETZ	Retraité	Frontignan	27/01/2018
M. René FERRANDEZ	Retraité	Frontignan	04/02/2018
M. Claude Michaud	Retraité	Le Pecq	26/02/2018

L'Organisation de l'association

Le bureau:

Président	Jean-Louis Legrand	14 rue du Chêne 60240 Boubiers	03 44 49 21 07 06 08 32 94 42	jllegrand1402@gmail.com
Vice-présidents	Michel Blanc	Le Tulipier lieu-dit Peyrignac 24200 Sarlat	05 53 29 62 69	blanc.michel24@wanadoo.fr
	Alain Valadier	56 Chemin des Vallées 95620 Parmain	01 34 73 14 89	alain.valadier@laposte.net
Trésorier	Jean Guertault	8 rue Condorcet 78260 Achères	06 03 02 23 13	jguert@hotmail.com
Responsable Gazette	Jacky Sampic	24 avenue de l'Enclos 95800 Cergy	06 02 29 42 31	j.sampic@orange.fr
Chargée de mission	Sylvie Vézard	10 rue Pierre Loti - 66140 Canet en Roussillon	06 01 00 50 14	sylvie.vezard66@orange.fr
Secrétaire	Josette Thévenot	40 rue de la Remise 78420 Carrières sur Seine	06 80 66 64 40	jfthevenot@club-internet.fr
Chargé de mission	Gérard Debéron	47 rue Nadar 92500 Rueil Malmaison	01 47 32 18 39	gdeberon@club-internet.fr
Secrétaire-adjointe	Catherine Bougis	2 allée Komarov – appt 229 92000 Nanterre	01 47 21 19 11 06 32 04 45 91	cathy.bougis@orange.fr
Chargé de mission	Dominique Fieux	74 rue Edouard Vaillant 94450 Limeil Brevannes	06 07 62 98 83	fieuxdom@gmail.com
Chargé de mission	Denis Chauveau	31 avenue Jeanne 95600 Eaubonne	06 52 49 41 53	denis.chauveau@yahoo.fr

Les responsables régionaux:

Alsace-Lorraine	Alain Lepage	8 allée Richard Wagner 67000 Strasbourg	03 88 60 41 22	aalepage@wanadoo.fr
Aquitaine-Littoral	Gilles de Monplanet	74 rue Marceau 33110 Le Bouscat	05 57 22 10 36 06 82 35 41 86	g2monp@gmail.com
Bretagne	Michel Dufour	44 Bd Chateaubriand 35400 St Malo	02 99 40 51 01 06 07 72 29 37	michel.dufour45@orange.fr
Centre-Midi	Michel Blanc	Le Tulipier lieu-dit Peyrignac 24200 Sarlat	05 53 29 62 69	blanc.michel24@wanadoo.fr
Languedoc-Roussillon	Jean-Marie Courtes	10 Allée du Soleil Couchant 34670 Baillargues	04 67 41 10 26	courtesjm@aol.com
Ile-de-France et Nord	Dominique Fieux	74 rue Edouard Vaillant 94450 Limeil Brevannes	06 07 62 98 83	fieuxdom@gmail.com
Normandie	Christiane Bégin	52 rue d'Ingouville 76600 Le Havre	02 35 22 94 00	ch.boivin@orange.fr
Provence-Alpes-Côte-d'Azur/	René Poujol	21 impasse de l'Ermitage 83110 Sanary-sur-mer	04 94 26 14 41	rlpoujoj@orange.fr
Rhône-Alpes	Bernard Mourier	64 rue de la Tête d'Or 69006 Lyon	04 78 65 06 67 06 03 09 34 66	bf.mourier@wanadoo.fr
Touraine	Claude Guérin	41 ave des Gressets 78170 La Celle Saint-Cloud	01 39 69 51 54 06 74 36 36 86	cjguerin@wanadoo.fr



Mobil *Gazette*

PUBLICATION RÉSERVÉE AU PERSONNEL
DE LA SOCONY - VACUUM FRANÇAISE

N° 5 MARS 1953

